COMITE DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

10 rue des Écoles – Pouilly-le-Fort – 77240 Vert-Saint-Denis
Tél : 01.60.63.03.11 – Fax : 01.60.63.57.39
http://www.basket77.fr
Code APE : 9312 Z – SIRET : 784 930 612 000 71
COMITE DE SEINE ET MARNE DE BASKET BALL - 77 @CD77Basket

COMPTE-RENDU 01 **Saison 2016- 2017**

Pouilly-le-Fort, le 27 août 2016

BUREAU DEPARTEMENTAL DU 27 AOUT 2016

Présent(e)s : V.FARRUGIA
V.LEVRIER – K.BOSI – M.PUIG – J.L. DE MUNCK

Excusés : S. CHASSET - M.DOVI – A.PILLARD

Assistent : N. CHAMBINAUD – N. VELOSO (invités permanents)
C.FARGIER – (invitée permanente)

➢ **Activités réalisées pendant l'été :**

- Renégociation du prêt immobilier : le taux initial de 4,35% a été baissé à 2,80% (économie d'environ 1000 €/an)
- Point au Crédit Mutuel sur les lignes téléphoniques portables (des abonnements qui ne sont plus utilisés vont être arrêtés)
- Rendez-vous avec Xerox/Solutions Bureautique 77 pour la renégociation du contrat (environ 700 € d'économies/an). De plus un sponsoring de 3000 € a été négocié.
- Comptes 2015 : pour pouvoir faire approuver les comptes, une créance à l'encontre de l'ancien Président a dû être inscrite. Compte tenu de l'absence de certains justificatifs de dépenses et au vu de la situation et des faits constatés, et dans l'intérêt des clubs, un dépôt de plainte contre X va être déposé par le Comité Départemental par Kévin Bosi.

➢ ***Composition des Commissions :***

La composition de certains pôles et commissions est validée par le Bureau (voir en annexe).
Le Bureau validera ultérieurement la composition de la Commission Départementale et des autres commissions en cours de constitution.

➢ ***Informations des pôles et décisions à prendre sur proposition des commissions:***

- Réunion plénière de reprise de la Commission de Discipline le 6 septembre au siège du Comité.

- Règlements sportifs : quelques détails sont encore à modifier. Une approbation à distance sera organisée.

- Le Bureau décide de fixer au 31 juillet de chaque année la date limite d'inscription en DM1, DM2 et DF1

- Proposition de la Commission Sportive de sanctionner pour signature sur les feuilles de marque (au lieu du numéro de licence) dès la première journée de championnat : le Bureau décide de fixer la date d'application des amendes pour licence manquante sur les feuilles de marque au 1er novembre de chaque saison.

- Souhait de la Commission Sportive de doubler les amendes réglées en retard : le Bureau refuse cette proposition difficile à mettre en œuvre. Il serait plus pédagogique de réaliser un Top 10 des amendes, de rencontrer les clubs au Comité afin de leur expliquer leurs erreurs et éviter de sanctionner.

- Proposition de la Commission Sportive de rendre obligatoire la e-marque sur les championnats seniors qualificatifs au championnat régional à compter du 1er septembre 2017 : le Bureau préfère que cela reste une incitation forte avec l'implication de la CDO pour former les clubs qui souhaitent passer à l'e-marque mais sans obligation compte tenu que la Ligue IDF ne l'impose pas encore à ce jour. Il conviendra plutôt de se caler sur le calendrier de déploiement obligatoire de l'e-marque qui pourrait être adopté par la F.F.B.B. ou la LIFBB. Il pourrait être par ailleurs réalisé un trophée du club ayant fait le plus grand nombre de matchs en e-marque au cours de la saison.

➢ ***Questions diverses :***

La disponibilité de Jonathan est évoquée concernant l'aide à apporter à la commission sportive ou la commission des qualifications. Si une aide ponctuelle peut toujours être apportée, il convient de noter qu'il va démarrer un cycle de formation dans le cadre de ses horaires de travail qui vont entrainer une moindre présence au siège du comité.

Michel Puig informe du dispositif Emploi du Service Civique qui permet le concours de jeunes avec un coût réduit pour les clubs (106 euros/mois), le reste de l'allocation étant prise en charge par l'Etat. Une convention a été signée par la F.F.B.B. pour favoriser ce dispositif. Une information serait à relayer aux clubs.

Le Président

Kevin BOSI

Le Secrétaire Général

Jean-Luc DE MUNCK

Composition des pôles et commissions du Comité de Seine et Marne de Basket-Ball -Saison 2016/2017-

➢ Commission de Discipline :

Président : Didier LEJEUNE

Vice-Présidente : Bénédicte DE VEYRAC

Chargé d'instruction : Cyril AMIARD

Membres : Tony TREBLA, Chloé BARMASSE, Chantal FARGIER, Pascale CASIER, Jean-Jacques BONNAMY, Philippe SHAEVERBEKE

➢Pôle Sportif :

Responsable : Valérie FARRUGIA

Commission Des Officiels :

Présidente et répartiteur : FARRUGIA Valérie

Co-répartiteur et responsable FBI : TREBLA Tony

Répartiteur observateurs : CHARLES Pierre-François

Responsable caisse péréquation : DUVAUCHEL Juliana

Responsable de la charte des officiels : FARGIER Chantal

Chargé de communication Ligue et Comité : DURAND Marceau

Conseiller Technique des Officiels : Allan PILLARD

Commission Sportive :

Président : Yann CLEMENT

Composition à valider ultérieurement

Commission des Qualifications :

Présidente : CISSE Véronique

Membres : BIANCHI Annie et AZNAR Fabrice

Commission des Salles et terrains :

Président WANIAK Jean-Claude

Membre : GREGOIRE Jean-Pierre

Commission Médicale :

Président : Jacques BACHET

Commission Statuts et règlements :

Président DOVI Mathieu

➢ Pôle Formation :

Responsable : Allan PILLARD

Commission Technique : Nicolas VELOSO, Loïc MAHE, Laurent VOEGELING, Sylvain LAGUERRE, Marie-Laure KINDOKI, Beni KAMENGO, Bienvenu KINDOKI, Joseph ONA EMBO.

➢ Pôle Développement :

Responsable : Nicolas VELOSO

Chargée de mission féminines : Virginie GINES

Chargé de mission mini-basket : Jonathan MAYALA

Chargé de mission Challenge Benjamins et 3 x 3 : P.A BOUCHER

Chargé de mission Génération Basket Camp : Nicolas VELOSO

➢ Pôle Communication :

Responsable : Stéphane CHASSET

Liste approuvée par le Bureau Départemental du 27 août 2016 et validation chargé d'instruction Commission Discipline par le Comité directeur du 27 août 2016